



## CR – CA du 23 octobre 2019

**Présent :** Camelya Betaïnia, Tatiana Roux, Florence Gautier, Anne Laurent, Michel Mazic, Soraya Nouioua, Annie Debrenne, Evelyne Lanoir, Valérie Audebert, Salima Aitmbarek, Hélène Nicolas, Martine Antognazza, Laurence Nouioua, Lëïla Kochlef, Philippe Le Prévost, Redha Benaouicha.

**Excusés :** Rabia Hnida, Maryse Decock, CSC Fossés Jean.

Il est présenté à l'ordre du jour les points suivants :

- **Informations générales – CSC Petit Colombes :** Point Inscription au CSC – Saison 2019/2020 / Point rencontre commission de suivi (CSC – Ville de Colombes) du 7 octobre 2019.
- **Informations – Echanges – Débats :** Tableau récapitulatif – Moyens humains / Repas de fin d'année / LA LETTRE N°17 – Octobre 2019 : Contenu à définir.
- **Partage de collation et questions diverses** (Bilan été 2019, contrôle URSSAF, projets Conservatoire hors les murs, réflexion autour de la faisabilité de mise en place de référents par secteur d'activité en fonction du projet social, ...).

### 1. Informations générales – CSC Petit Colombes

- Point Inscription au CSC – Saison 2019/2020

Voir les documents joints; il s'agit des inscriptions aux activités régulières, on voit que le plein n'est pas atteint partout : il reste 38 places enfants et 52 places adultes. Magali et Redha font le point pendant ces vacances, ils recontactent les gens en liste d'attente, en fonction des places encore disponibles.

NB: les personnes répertoriées sur cette liste sont celles qui ont réglé ou commencé à régler. Il pourrait y avoir, en fonction des places non prises, des créneaux supprimés sur certaines activités.

- Point rencontre commission de suivi (CSC – Ville de Colombes) du 7 octobre 2019

Il y a eu rencontre le 07/10/2019 entre le CSC, la Ville représentée par M..Chaker et Mme. Delattre, et le service de la Vie Associative. Il a été évoqué le bilan de la saison 2018/2019, vous trouverez les détails dans le document joint : on peut déjà noter une augmentation de pratiquement 45 % du nombre d'inscrits pour 2019/2020 par rapport à la saison précédente, ce qui fait se demander à nos interlocuteurs si le CSC est en capacité d'absorber encore plus d'inscrits !

*Rappelons ici même que tout ceci s'est fait à moyens constants, ou plus exactement avec une baisse de dotation de fonctionnement de 8000 € l'année de notre emménagement, contrainte évidente, voir ci-après le point « consommable ».*

Le CSC a réalisé une étude « sociologique » sur le panel des inscrits, le résultat est dans le document. Il a été également fait état des travaux qui restent à réaliser, en particulier sur le chauffage, en dysfonctionnement depuis toujours et maintenant en panne! La mise en place probable de radiateurs d'appoint, pour compenser le non fonctionnement du chauffage va entraîner une hausse non négligeable de la dépense sur ce poste, nous avons donc demandé un changement dans le mode de calcul, à savoir le maintien du coût actuel (5000 €), afin que le CSC ne soit pas pénalisé. En attente de réponse de la Ville

Le nettoyage des vitres n'a lui jamais été réalisé. La ville répond qu'il pourrait être fait à la demande mais sûrement pas chaque année car trop coûteux selon elle.

Il a été également évoqué le problème des responsabilités des uns et des autres dans le cadre des activités, celles sous la responsabilité du CSC et celles qui sont du ressort d'autres partenaires, qui utilisent les locaux en dehors des heures d'ouverture du CSC.

Il y a également le problème de l'utilisation exponentielle des consommables, en particulier liés à l'utilisation des sanitaires par les autres associations utilisatrices. Nous demandons à la ville une aide de compensation.

Il semble que certains clubs (le judo en particulier), se sont plaints auprès des services concernés que le CSC leur « prenait » des clients. Il est évident que ni les coûts, ni l'esprit de ce qui est proposé par le CSC ne sont les mêmes qu'en club, nous ne proposons pas de licence, en particulier, ce qui se fait ici fait partie d'un projet global. Le CSC est ouvert à des rencontres avec les clubs (aussi avec le conservatoire) pour étudier les passerelles possibles.

## **2. Informations – Echanges – Débats**

### **- Tableau récapitulatif – Moyens humains**

Les moyens humains du Centre sont répertoriés dans le document remis. Après le départ de Dominique, nous avons à nouveau contractualisé avec AXA dans le cadre du « Mécénat de Compétence » et Christian nous a rejoints. Rappelons que dans ce cadre, AXA prend en charge le coût du salarié.

Nos deux stagiaires de l'année dernière, Lauriane et Thibaut nous ont quittés en septembre, tous deux nantis de leurs diplômes, ils ont tous deux trouvé du travail, et vont donc valoriser leurs compétences acquises chez nous.

Stagiaire BPJEPS : Nous avons accueilli Patricia MUYA (du 23/10/2019 au 19/06/2020) mais sa formation exige un public en réinsertion, ce qui ne correspond pas aux activités du CSC et sa formation ne pourrait peut donc pas être validée. En attente de confirmation par son centre de formation.

Nous attendons donc d'autres candidatures.

Il faudrait dans l'attente trouver une ou deux personnes vacataires, en particulier pour l'accueil.

### **- Repas de fin d'année**

Coût de l'initiative : 4 420 € (Frais de personnel 1820 € / Alimentation 1000 € / Spectacle animation 1200 € / DJ 400 €)

C'est une vieille tradition au CSC d'organiser une fête de fin d'année. Moment convivial et de partage très attendu par les familles.

Budgétairement parlant, nous avons une bonne visibilité sur les projets prévus, mais la décision récente du département (Conférence des financeurs) de ne plus financer les actions en direction du public sénior nous prive de 6000 € de subvention (prévu au BP 2019).

De plus, un contrôle URSSAF nous fait craindre un possible redressement concernant l'année 2016, dû à une mauvaise appréciation de notre comptable d'alors quant aux déductions dont nous pouvions disposer, ce qui nous causerait donc une charge supplémentaire, risque ne pas pouvoir nous faire supporter la dépense engendrée par cette fête de fin d'année, du moins dans la forme habituelle.

Il y a donc actuellement deux options : on ne la fait pas, ce qui semble peu acceptable par la majorité ici présente, ou on la fait, mais de façon différente, par exemple un après midi récréatif avec un spectacle parents enfants, un sachet goûter, ce qui engendrerait un coût d'environ 1000€. Ou encore

avec une animation musicale par un salarié et des accueils enfants sans intervenants extérieurs.

Il est proposé d'attendre la décision qui résultera du contrôle URSSAF, qui devrait nous être notifiée vers le 10 novembre. Redha nous ferait alors une proposition tenant compte de l'incidence financière du contrôle.

- LA LETTRE N°17 – Octobre 2019 : Contenu à définir

Propositions : Bilan de l'été 2019 / Point sur la saison 2019 – 2020 / Nous pourrions également évoquer la situation de nos deux apprentis partis en septembre / Zoom sur les actions du CSC en lien avec la parentalité : accueil parents enfants, café des parents.....

Pour la lettre suivante : Réorganisation du hall d'accueil, avec un questionnaire destiné aux parents et usagers. Un topo sur l'accès aux droits, également au non accès.....

A vos idées et contributions à retourner au bureau pour distribution des rédactions.

### **3. Partage de collation et questions diverses**

- Pour des raisons pratiques et juridiques, le Conseil Citoyen demande au CSC Petit Colombes d'être le porteur juridique de leur demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet 2020 « Politique de la ville ». Proposition adoptée à l'unanimité.
- Conservatoire hors les murs : il s'agit essentiellement de danse, activité organisée par le conservatoire avec un partenariat avec le CSC.
- Florence apporte des informations sur les différents collectifs auxquels participe l'AVEC :
  - o Colombes solidaire, Tente de traiter les situations de familles en hébergement d'urgence. L'accompagnement est fait par le Secours Populaire, Secours Catholique, en particulier. Une centaine de familles sont ainsi accompagnées.
  - o Collectif logement : + de 4000 personnes sont en attente d'un logement social. Le collectif souhaite interpeler les candidats aux futures élections municipales sur leurs projets dans ce domaine.
- Date de la prochaine A.G, il était prévu le vendredi précédent la Pentecôte, ce qui ne présageait pas d'une forte présence à l'évènement, ce sera finalement le vendredi 5 juin 2020, à vos agendas !
- Rappel des axes d'orientation, ils sont définis dans le document remis. Certains membres du CA demandent la mise en place de référents administrateurs, si c'est fait, ça doit apporter une réelle plus-value à la mise en œuvre du projet social 2019 - 2022. Ce point est reporté à un prochain CA.
- Le CSC des Fossés Jean nous a fait savoir qu'il ne souhaitait plus participer aux échanges d'administrateurs entre CSC. Nous en avons pris acte, en le regrettant néanmoins ! Nous maintiendrons la représentativité mutuelle avec le CSC Europe.

Cr rédigé par Philippe Le Prévost